



Acteur PRAP2S – ALM

Acteur de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

Conforme au Référentiel INRS V9 01/2021)





OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, l'acteur PRAP sera en mesure de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son établissement et de devenir force de proposition pour améliorer les conditions de travail.

Il développera les compétences nécessaires pour :

- Identifier les risques liés à son métier en lien avec le document unique,
- Observer, décrire et analyser sa situation de travail,
- Proposer des pistes d'amélioration现实和adaptées.

Ces actions seront mises en œuvre :

- Sur son propre poste de travail,
- En collaboration avec les autres acteurs PRAP,
- En lien avec son encadrement de proximité et/ou le formateur,

Afin de participer activement au projet global de prévention de son établissement

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION :

Les formations font l'objet d'une déclaration et d'un enregistrement obligatoire dans un outil de gestion national.

La formation comporte une certification validée pour une période de 24 mois.

Formateur certifié INRS.

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour la formation initiale.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tous salariés du secteur sanitaire et social, ou en formation, ayant la fonction de soignant ou faisant fonction, et toute personne intervenant dans la prise en charge de bénéficiaires nécessitant un accompagnement à la mobilité.



DURÉE PÉDAGOGIQUE :

28 heures en présentiel obligatoire, réparties si possible sur 15 jours (2 jours + 2 jours), hors travaux intersessions.

Nombre de stagiaires : maximum 10 participants pour des raisons pédagogiques

CONTENU DE LA FORMATION :

- Les enjeux de la prévention : humains, sociaux, économiques et réglementaires.
- La réglementation en santé et sécurité au travail : Code du travail, Code de la sécurité sociale, DUERP, recommandations INRS.
- Notions d'accident du travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.
- Bases d'anatomie et de physiologie, TMS et facteurs de risques.
- Principes de Sécurité Physique et d'Économie d'Effort (PSPEE).
- Observation et analyse de la situation de travail à l'aide de la grille ITAMaMi.
- Compréhension et mise en œuvre du dispositif PRAP.
- Accompagnement à la mobilité : les 10 déplacements naturels recensés par l'INRS, le schéma décisionnel, et l'utilisation des aides techniques.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS :

Les méthodes pédagogiques sont en alternance théoriques et pratiques (heuristique, applicative, explicative).

Moyens matériels mis à disposition :

- 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 4 ou 5 stagiaires,
- 1 lit médicalisé électrique pour 4 ou 5 stagiaires,
- Disques de pivotement, planches de transfert, draps de rehaussement,
- Matériel de verticalisation (lève-personne, guidon de transfert...),
- Canne, déambulateur,
- Salle de formation équipée avec vidéoprojecteur,
- Vidéos pédagogiques et supports numériques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluations formatives : tout au long de la formation, à travers exercices, restitutions et mises en situation.

Un travail inter session sera demandé afin de se perfectionner sur l'observation et l'analyse d'une situation de travail

Évaluations certificatives :

- Épreuve écrite (40 minutes) : observation et analyse d'une situation de travail à l'aide de la grille INRS ITAMaMi.
- Épreuve pratique (10 minutes) : réalisation d'un déplacement naturel en situation, selon le schéma décisionnel et avec aides techniques si nécessaires.

VALIDATION ET CERTIFICATION :

La réussite aux épreuves certificatives permet la délivrance du certificat d'acteur PRAP 2S – ALM pour une durée de 24 mois.

Le renouvellement se fait par une formation de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC).



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Notre organisme de formation s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, nous invitons les participants concernés à nous signaler toute situation particulière en amont de la formation. Nous étudierons ensemble les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires (supports adaptés, accessibilité des locaux, rythme de formation, accompagnement spécifique, etc.), en lien avec nos partenaires spécialisés si besoin.

TARIFS :

INTRA-ENTREPRISE : Sur devis

INTER-ENTREPRISE : sur mesure

